

## [Texte]

Indeed another significant source of money to augment the scholarship or the award may be from the Speaker himself. Previously the Speaker had looked at the possibility of creating some kind of research or some award—I only learned of this ten days or two weeks ago—but they could not quite find the right or appropriate vehicle for doing it. This likely would be most appropriate as another source, because they have incidental moneys that in the course of the year do not fall into any particular category. This would be a happy and welcome recipient of those funds.

I can even see that with the publicity attendant on this through the magazines and publications that reach the various groups of Canadians with disabilities as well as the general public there would perhaps be people who in their wills would leave a couple of thousand dollars to this.

So my view is a very positive one. I believe the dollar amount will be significantly above the past and present levels. It is in our own hands to make this happen, and we can.

Now, just to finish on these other three points: the administrative aspects, the reporting of results and the frequency of the award.

On the administrative aspects, I have already spoken with the Speaker's Office and I am aware of the fact that the Centennial Flame is on Parliament Hill and therefore we perhaps should consider this as Speakers representing both Houses of Parliament. For the time being it is Mr. Speaker, John A. Fraser, of our House, the House of Commons, who has taken a very strong initiative on a range of issues affecting people with disabilities on the Hill. We could not be more fortunate than to have a bill like this coming into being and to be implemented under his Speakership. As I said, they have already had all the administrative aspects looked at—setting up the bank account and making these arrangements, and looking at how it could happen when this passes.

Another important point: no administrative costs associated with this would be deducted from the moneys of the award itself. A point raised by at least one MP during debate in the House of Commons was how it could carry the costs of administration if this is a relatively small amount, at least to begin with. The answer is, it will not.

• 1105

Here on Parliament Hill, the Speaker runs many things—whether it is the post office, the restaurants, or the liquor store; all kinds of things—and to have something as simple as the Public Works people—who are already doing this; collecting the coins every other morning or so and putting the moneys into an account... This is a small, routine, easily-done task and is easily absorbed in the existing overhead. So no administrative overhead would be deducted from the amount of the award.

## [Traduction]

Une autre source importante de fonds supplémentaires pour la bourse viendra peut-être du le Président de la Chambre lui-même. Il avait déjà examiné la possibilité de créer une caisse ou une bourse de recherche quelconque, et je ne l'ai appris qu'il y a 10 jours ou deux semaines, mais il n'avait pas trouvé l'instrument approprié pour le faire. Ce pourrait donc fort bien devenir une autre source d'argent, car le bureau du président reçoit pendant l'année des montants d'un peu partout qui ne font pas partie d'une catégorie particulière. Ce serait donc une excellente façon d'utiliser cet argent.

Il est même possible que la publicité qu'on ferait à ce sujet dans les revues et les publications qui s'adressent aux divers groupes de Canadiens handicapés et au grand public incite certaines personnes à laisser quelque milliers de dollars à la bourse de recherches dans leur testament.

Je suis donc très optimiste. Je pense que le montant de la bourse augmentera sensiblement par rapport au niveau actuel et passé. Cela dépend de nous et nous pouvons faire en sorte que cela se produise.

Je terminerai en parlant des trois autres points, soit des aspects administratifs, du rapport exigé et de la fréquence de la bourse.

Pour ce qui est des aspects administratifs, j'en ai déjà parlé au bureau du Président. Comme la Flamme du centenaire est située sur la Colline parlementaire, nous devrions peut-être considérer qu'elle relève des Présidents des deux Chambres. Pour l'instant, le Président de la Chambre des communes, M. John A. Fraser, a pris des initiatives très énergiques dans divers domaines relativement aux personnes handicapées sur la Colline. Nous avons donc beaucoup de chance qu'un projet de loi comme celui-ci ait été présenté pendant qu'il est Président de la Chambre. Comme je l'ai dit, le bureau du Président a déjà examiné tous les aspects administratifs, soit l'ouverture du compte en banque, les arrangements nécessaires et la façon de s'occuper de tout cela le moment venu.

Autre fait à noter, les frais d'administration de la bourse ne seraient pas déduits du montant de la bourse elle-même. Au moins un député a demandé pendant le débat à la Chambre des communes comment on pourrait payer les frais administratifs puisque le montant de la bourse sera relativement petit, du moins au départ. Le fait est que les frais ne seront pas déduits de la bourse.

Ici, sur la Colline, il y a bien des choses qui relèvent du Bureau du président, par exemple, le Bureau de poste, les restaurants et le magasin des alcools, et le fait d'avoir quelque chose d'aussi simple que de charger les employés des Travaux Publics qui s'en occupent déjà, de ramasser les pièces tous les deux jours, peut-être, et de déposer l'argent dans un compte... C'est une tâche très facile et routinière dont le coût pourrait facilement être absorbé dans les frais généraux. On ne serait donc pas obligé de déduire de frais administratifs du montant de la bourse.